

L'écho de Sainte-Marie



JUILLET 2024

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE
PARIS 2024
FINALE NATIONALE
CHEVAUX DE TRAIT
PARTICIPATION

Mesdames, Messieurs,

A lors que les vacances arrivent pour la plupart d'entre nous, j'ai le plaisir de vous présenter un nouveau numéro de «L'écho de Sainte-Marie».

En parcourant ce bulletin d'informations, vous découvrirez ou redécouvrirez les événements qui ont marqué la vie de notre commune ces six derniers mois (les animations, les travaux,...), vous trouverez des précisions sur le dossier de la déchèterie de Désandans ainsi que des rappels pour que notre village reste un lieu agréable à vivre.

Comme vous avez sans doute pu le constater, les travaux de voirie du RD 33, au centre du village, ont bien avancé. Du 29 juillet au 5 août, les enrobés de la chaussée seront réalisés, ce qui rendra la circulation des automobiles sur cet axe impossible durant cette période. Les services du Département vont informer les usagers et mettre en place une déviation pour tous les automobilistes. Nous en ferons de même pour les habitants du village. Les riverains de la zone devront stationner exceptionnellement en dehors de celle-ci. Je suis conscient des perturbations que cela va engendrer, mais nous nous efforçons d'agir pour que ces contraintes soient les plus courtes possibles.

Ce nouveau numéro de votre revue municipale vous permettra également de constater que, sans augmenter le taux de votre impôt foncier (pour la part communale), nos finances se portent bien avec des dépenses et un endettement maîtrisés, et un volume d'investissement toujours conséquent.

Bien sûr, tout ne va pas parfaitement comme nous le voudrions. Nous écoutons beaucoup de doléances, pour améliorer vos conditions de vie. Nous devons aussi faire face à de nombreuses incivilités : la vitesse excessive et la conduite dangereuse de certains automobilistes dans les rues du village, le stationnement ou les haies dépassant les limites de propriété et qui empêchent la circulation sur les trottoirs, les chiens qui divaguent ou qui aboient de façon répétée et intempestive... Toutes ces incivilités ne font que croître depuis quelque temps. Malgré de nombreux rappels et courriers, le message



n'est pas toujours entendu, je le regrette ! Je compte sur chacun d'entre vous pour rendre les conditions de vie dans notre village plus respectueuses envers les autres.

Concernant les problèmes de sécurité, les gendarmes de la brigade de Bavans et les gardes « Nature » de PMA veillent et nous aident. Je les remercie pour leurs actions sur notre territoire.

Concernant les espaces verts, sachez que notre commune comprend une surface totale de plus de 4 hectares qu'il faut tondre et entretenir. Cette année, la météo a entraîné une pousse rapide et régulière de la végétation. En parallèle, des pannes de tondeuse ont aussi compliqué le travail des employés. Espérons que cette météo maussade fasse place à un beau soleil et un ciel bleu pour que nous puissions enfin profiter de nos terrasses et de nos jardins pour les semaines à venir.

Je remercie tous les responsables d'associations communales ainsi que les bénévoles qui œuvrent à leurs côtés pour le travail qu'ils réalisent toute l'année dans notre village.

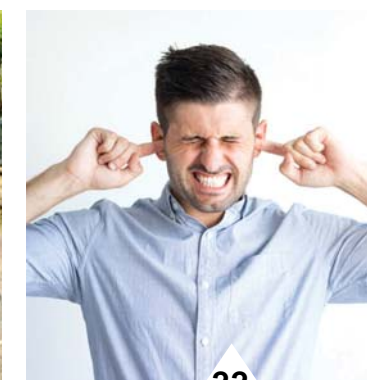
Je vous souhaite de bonnes vacances et une bonne lecture de ce nouvel «écho de Sainte-Marie».

Bien à vous.

Votre Maire,
Gérald GROSCLAUDE

L'écho de Sainte-Marie

JUILLET 2024



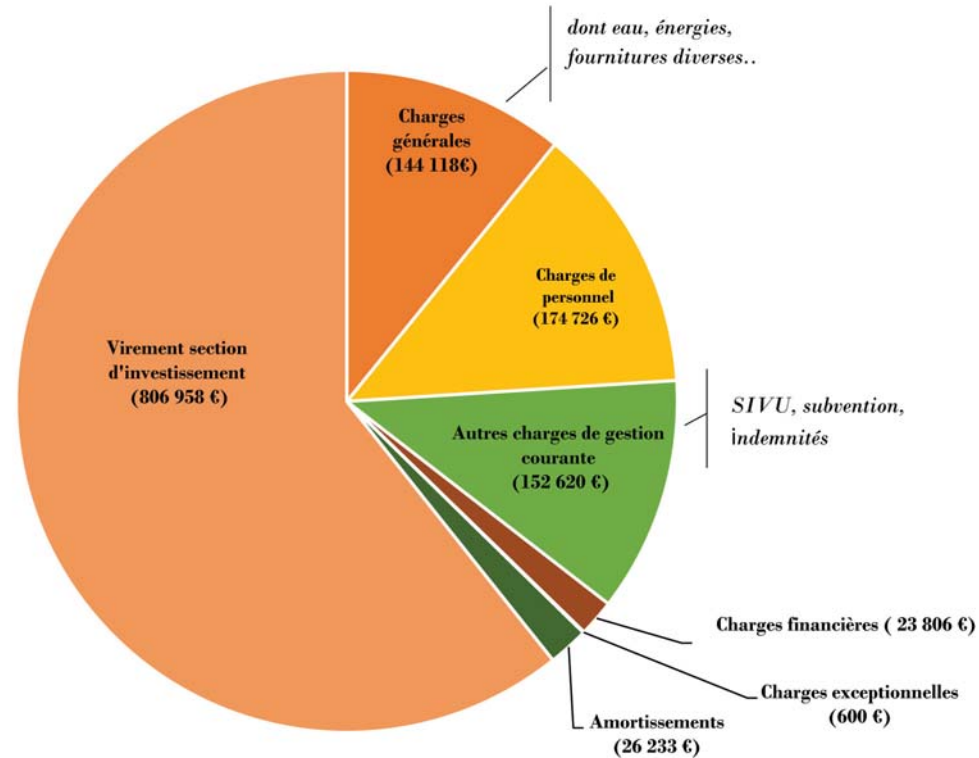
- 2 **LE MOT DU MAIRE**
- 4 **FINANCES**
Le budget communal
- 6 **ENVIRONNEMENT**
Les déchèteries
- 7 **TRAVAUX**
Le chantier du CD 33
- 7 **BOIS**
Vente de grumes 2024
- 8 **SIVU DE LA CHAULIÈRE**
Le PEDT en place
Le spectacle du périscolaire
Les ateliers en lien avec le PEDT
- 10 **ÉCOLE**
Visite chez les pompiers
Balade aux étangs des Princes
Sortie à la Damassine
Classe de découverte en Auvergne
Découverte du gouffre de Poudrey
Spectacle de danse de fin d'année
- 12 **LA VIE DU VILLAGE**
Inauguration de PMA, «Capitale Française de la Culture 2024»
L'élevage des Palles
Escapade gourmande 2024
- 15 **ASSOCIATIONS**
La liste des associations
L'ASPSM
Le Moto-Club
Du côté du Tennis-Club
Les Rendez-Vous du Jeudi
L'École de musique Prélude
Apéritif-concert
Le programme des randonneurs
- 21 **VIE ÉCONOMIQUE**
Food-truck «Aoryi Thai Food»
Les taxis de Sainte-Marie
- 22 **INFORMATIONS PRATIQUES**
Nuisances sonores dans notre village : comment les réduire ?
L'état civil du premier semestre 2024
L'agenda

L'écho de Sainte-Marie
 Directeur de la publication : Gérald GROSCLAUDE
 Rédaction : commission information
 Réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
 JUILLET 2024

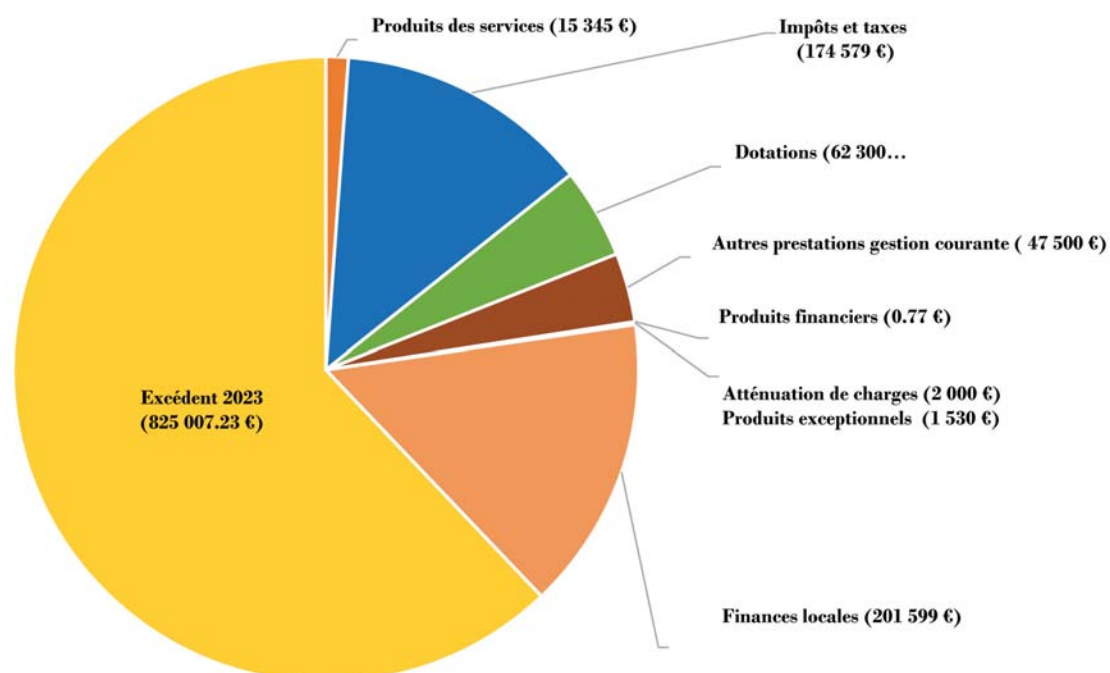
Le budget communal

Voici, en quatre graphiques, le résumé chiffré du budget primitif communal de l'année 2024 pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

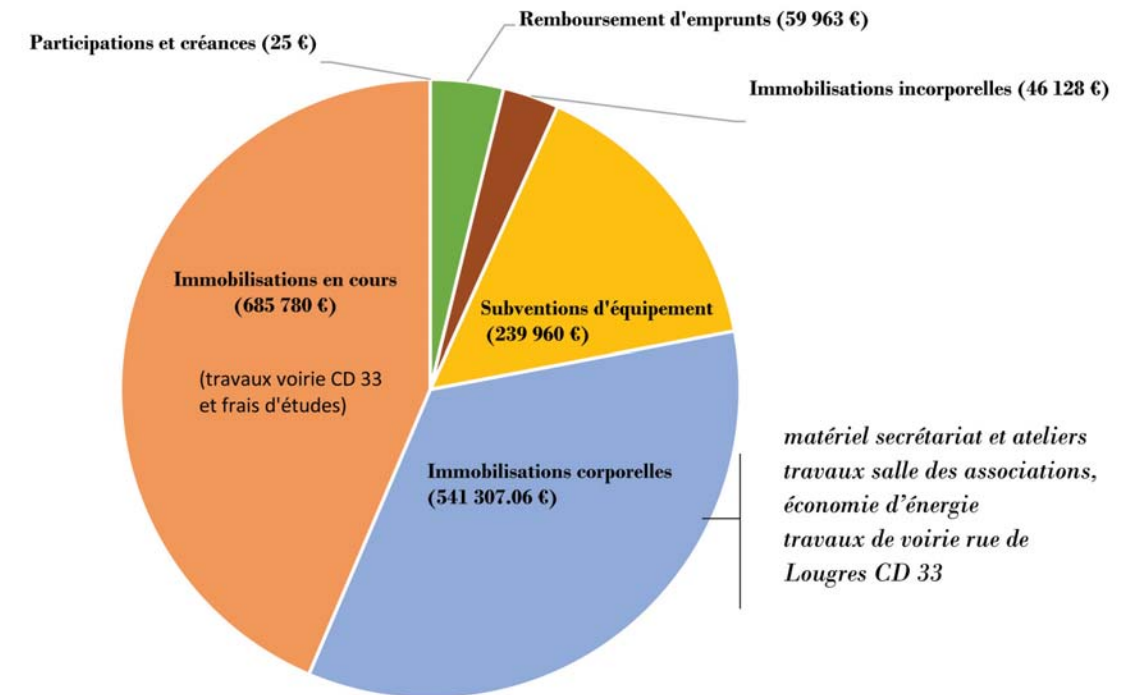
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 329 061,00 €



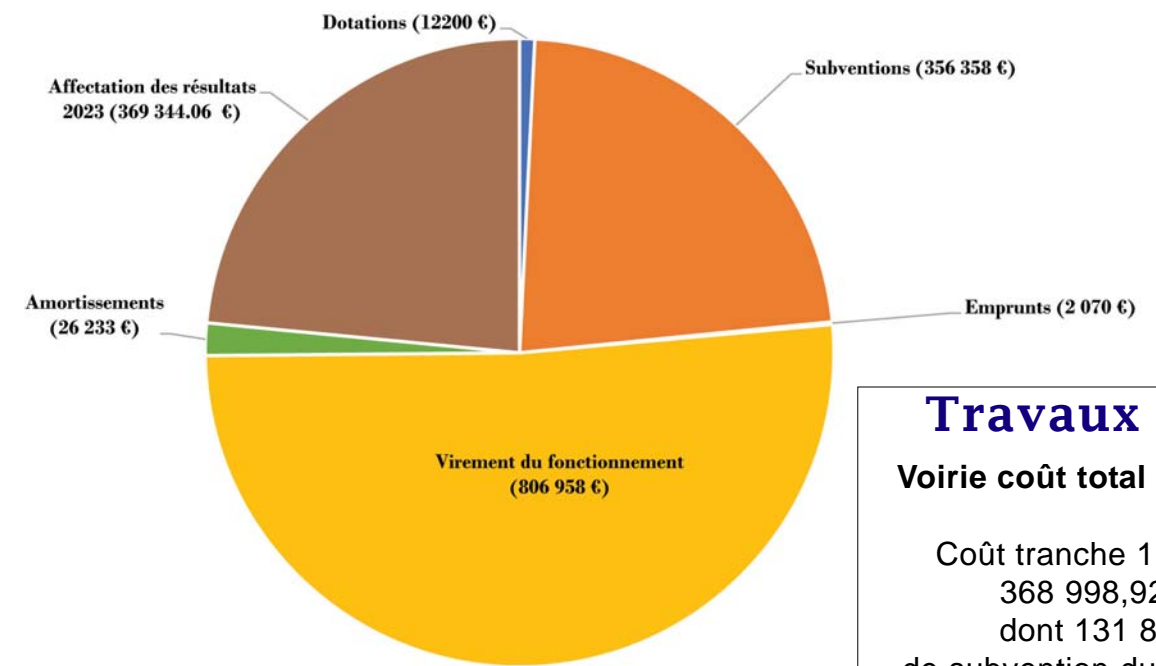
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 329 061,00 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 573 163,06 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 573 163,06 €



Travaux CD 33

Voirie coût total : 797 791,37 €

Coût tranche 1 (en cours) :
368 998,92 € TTC
dont 131 809,00 €
de subvention du Département.

Une pression fiscale stable

Comme l'année passée lors du vote du budget primitif, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux en vigueur l'an passé, soit **17,52 %** pour le **foncier bâti communal** et **17,31 %** pour le **foncier non bâti**.

Les déchèteries

En ces temps où le tri des déchets est une priorité pour notre environnement, les modalités de collecte et les conditions d'accès aux services évoluent.

Tout d'abord, il est important de rappeler que c'est Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) qui est responsable de la collecte, du tri et de l'élimination des déchets.

Récemment, chaque habitant a reçu un courrier d'information de la part de PMA concernant les modalités d'accès à la déchèterie de Désandans. Ce courrier, daté du 14 mai 2024, a été reçu en mairie le 29 mai. Nous avons procédé à sa distribution dans les jours qui ont suivi dans vos boîtes aux lettres.

Quelques rappels

La déchèterie de Désandans a été construite et financée par l'ex Communauté de Commune de la Vallée du Rupt, sur un terrain privé de la commune de Désandans. Suite à la Loi NOTRe de 2017, la CCVR a été dissoute et ses biens ont été répartis entre les différentes Communautés de Communes qui accueillent les villages de la Vallée du Rupt. Ainsi, le bâtiment administratif de la CCVR, situé sur Sainte-Marie, est devenu propriété de PMA, les étangs d'Echenans-Raynans sont revenus à PMA et la déchèterie de Désandans est devenue propriété de la Communauté des 2 Vallées Vertes. Une convention a été établie entre le SYTEVOM (société qui gère les déchèteries de la CCVV et de la Haute-Saône) et PMA avec une participation financière de cette dernière d'un montant de 63 000 € par an. Cet accord autorise les habitants de nos communes (membres de PMA) à se rendre à la déchèterie de Désandans (hors PMA). En 2022, la convention a pris fin. Le SYTEVOM souhaite augmenter les conditions financières de la convention et installer un contrôle d'accès par badge. PMA a donc informé les Maires des communes concernées qu'il ne sera plus possible d'aller à la déchèterie de Désandans. Cependant, lors d'une réunion entre les responsables de PMA et les Maires des communes d'Echenans, Issans, Raynans, Saint-Julien-les-Montbéliard, Sainte-Marie et Semondans, une négociation a été engagée pour maintenir l'accès à cette déchèterie et défendre les intérêts de nos habitants. À la suite de



cette réunion, PMA a accepté que six communes sur les neuf de l'ex-CCVR puissent continuer à utiliser cet équipement. Une nouvelle convention a été signée par le Président de PMA pour un an après validation en bureau (avec fourniture d'un badge par foyer et une base de quatre passages par personne par an : soit un coût pour PMA de 69 706 €).

Le 18 mars 2024, les Maires des six communes ont été invités à une réunion à PMA au sujet de la déchèterie de Désandans. Les chiffres de la fréquentation 2023 de ce site, pour les six villages, ont été présentés. Il faut savoir que chaque passage à la déchèterie coûte 8 €. Depuis fin mars 2023, date de la mise en place des badges, 8 032 entrées ont été comptabilisées sur neuf mois. Soit une estimation d'environ 11 000 passages sur douze mois. Dans le budget alloué à ce poste, PMA avait estimé 7 672 passages pour l'année. Cette fréquentation impliquerait un surcoût d'exploitation refacturé à PMA par le SYTEVOM. Ce dernier a accepté de prendre à sa charge le surcoût la première année...

Seize passages au lieu de dix en 2024

Suite à cette réunion, pour 2024, PMA a budgété la somme de 65 000 € pour l'accès à la déchèterie de Désandans pour les six communes, soit dix passages par badge par an. Lors de cette réunion, PMA a décidé de diffuser le 18 mars un courrier à tous les usagers pour les informer de ces dix passages par an. Cette décision a été prise par le Président de PMA, sans le vote des élus communautaires. Le courrier, rédigé par PMA est daté du 14 mai... Les lettres ont été déposées en Mairie fin mai et distribuées dans les boîtes aux lettres par nos soins dans la semaine suivante. Conscient que les usagers avaient été informés tardivement, dernièrement, Monsieur le Président de PMA a pris la décision d'étendre pour cette année, à titre exceptionnel, à seize passages par foyer au lieu de dix. Il faut noter tout de même que, durant la période où les passages ont été comptabilisés en 2023, certains habitants de Sainte-Marie y sont allés 60 fois voire même 95 fois en neuf mois !



Le chantier du CD 33

Les travaux de voirie avancent conformément au planning prévisionnel établi en préparation de chantier. La première phase, comprenant la rue de la Rigole et la Grande Rue, de la place du temple au n° 20 de la Grande Rue, est en cours de réalisation. Malgré les désagréments causés à la circulation automobile et piétonne, la pose des bordures en mai et juin 2024 laisse entrevoir le résultat final recherché. Les enrobés sur trottoirs sont en cours et, dans le cadre de ces travaux, un panneau lumineux d'informations sera implanté sur le trottoir droit en allant sur Présentevillers, entre la Coupole et l'épicerie. À la fin de cette phase, nous aurons pour la rentrée de septembre une portion de la Grande Rue refaite à neuf.

La deuxième phase d'enfouissement des réseaux aériens commencera à l'automne 2024. Elle s'étendra du carrefour Grande Rue/rue des Moulins à vent jusqu'à la sortie du village en direction de Présentevillers. Cette phase d'enfouissement se déroulera jusqu'au printemps 2025 et sera suivie par la deuxième phase voirie/trottoir.

À la fin de tous les travaux prévus pour août 2025, nous aurons une grande portion de la Grande Rue refaite à neuf, aménagée avec des dispositifs de sécurité routière (écluse en entrée de village et plateaux surélevés), des trottoirs et passages piétons aux normes actuelles de sécurité, des candélabres neufs et plus de réseaux aériens.

Notons également que des réparations ponctuelles d'enrobés ont été réalisées sur des fissures et dégradations d'enrobés sur l'ensemble du village, comme par exemple, le trottoir de la rue Derrière la Chapelle, le carrefour rue de Bavans et rue des Moulins à vent, la rue des Grands Moulins à vent et plus encore.



BOIS

Vente de grumes 2024

Le 25 mars dernier, l'ONF a organisé la vente aux enchères des grumes de notre commune, réparties en deux lots :

- Le premier lot comprenait 98 grumes de hêtre provenant du Mont et de Fay (avec seulement 3 grumes), pour un volume total de 235,38 m³.
- Le deuxième lot était composé de 19 grumes de chêne, provenant également du Mont, de Fay et du terrain de motocross, pour un volume de 21,27 m³.

Ces deux lots ont été attribués pour un montant total de 23 048 € TTC, soit 20 157 € pour les hêtres et 2 891 € pour les chênes.

Nous tenons à remercier tous les participants à cette vente et féliciter les acquéreurs pour leurs achats. Cette vente permettra à notre commune de poursuivre ses efforts en matière de gestion durable de ses forêts.

Le Projet éducatif territorial (PEDT) est en place

L'école de Sainte-Marie devrait subir une fermeture de classe à la rentrée scolaire en raison d'une forte baisse des effectifs, passant de 151 à 145 élèves. L'école du RPI passerait donc de 7 à 6 classes à partir de septembre. Le directeur actuel, Monsieur Dejan Rajkovski, quittera l'école de Sainte-Marie en juillet. Il sera remplacé par Madame Audrey Jacques, déjà en poste sur l'école. Nous lui souhaitons un bel accueil pour sa nouvelle mission ! Madame Tania Reviriot et Monsieur Julien Diego Molina quitteront également notre école. Deux enseignants seront nommés pour la rentrée de septembre, Madame Déborah Besson et M. Nicolas Gérardin. Le SIVU de la Chaulière a mis en place un Projet éducatif territorial (PEDT) en janvier 2024, pour une durée de trois ans. Ce projet vise à offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, en organisant la complémentarité des temps éducatifs dans le respect des compétences de chacun. Le PEDT est un outil de collaboration locale qui rassemble les acteurs intervenant dans le domaine de l'Education nationale, du périscolaire, de la commune et des associations locales. Un comité de pilotage rédige un projet éducatif en collaboration avec les partenaires, tels que les associations, les enseignants, les représentants de parents et les membres du SIVU.

Des activités ludiques et de découverte ont été mises en place pendant les temps du périscolaire, midi et soir, animées par des associations locales. Parmi ces activités, on peut citer :

- Participation à des jeux de société, à des ateliers cuisine et couture avec l'association du Rendez-vous du jeudi.
- Découverte de la pétanque avec l'association « Club de pétanque » basée sur Arcey.
- Initiation au football avec une intervenante et du matériel mis à disposition par le « Football-club ASPSM » de Présentevillers/Sainte-Marie.

Pour poursuivre ce PEDT, de belles initiatives et découvertes seront encore à développer à la rentrée prochaine, pour le plus grand plaisir de nos chers écoliers !

Le spectacle du périscolaire à la kermesse des Petits Princes



Lors de la kermesse de l'association « Les Petits Princes », qui s'est déroulée le samedi 29 juin, les enfants inscrits au périscolaire ont présenté un beau spectacle pour leur famille dans la cour de l'école. Au programme ce matin-là : danses, Cup-song et une pièce de théâtre revisitée du petit Chaperon Rouge. Cette journée a permis de réunir tous les acteurs éducatifs (élus, équipe pédagogique, parents et enfants) autour de ce moment festif et convivial. Ensuite, les enfants ont enchaîné sur les activités de la kermesse sans oublier la restauration sur place.

Les ateliers en lien avec le PEDT

Cette année, les bénévoles de l'association « Les Rendez-Vous du Jeudi » ont proposé d'animer un atelier « cuisine » dans la cuisine pédagogique du nouveau bâtiment du SIVU de la Chaulière. Ainsi, un mardi sur deux, Mme Anne-Marie Jouffroy a encadré un atelier cuisine pour le plus grand bonheur des enfants. Cette activité a rencontré un franc succès auprès des enfants, même si on y retrouvait souvent les mêmes petits gourmands !

L'association a également organisé un atelier de couture, réparti sur deux après-midi après le goûter des enfants. Ils ont ainsi confectionné, de leurs petites mains, un joli cadeau pour la fête des mères et qu'ils ont été fiers de leur offrir. Une belle initiative des bénévoles pour une bonne dizaine d'enfants qui ont pu participer à cet atelier.

L'atelier foot fait des heureux, la pétanque aussi !

Démarré au mois de mai, l'atelier foot enchante des enfants. Il faut dire que plusieurs enfants du périscolaire sont également inscrits au club de football. Manon, la coach de l'équipe des jeunes, vient toutes les trois semaines animer une séance de foot. Ainsi, trois séances ont été programmées cette année... en espérant développer cette activité à la rentrée prochaine !

Cette année, les enfants du périscolaire ont également eu la chance de découvrir un nouveau sport grâce à l'initiative du club de pétanque d'Arcey. Encadrés par M. Alain Genitoni, les enfants ont pu participer à neuf séances d'initiation à la pétanque. Au cours de ces séances, M. Genitoni a enseigné aux enfants les bases de ce sport ludique et calme. Ainsi, ils ont appris à se tenir correctement dans le cercle, à bien tenir la boule et à la lancer en direction du cochonnet. Les enfants ont apprécié cette initiation et ont découvert que la pétanque exigeait de la rigueur, de l'adresse, de l'écoute, de la concentration et du respect des autres. Cette initiative du club de pétanque d'Arcey a permis aux enfants de découvrir un nouveau sport et de développer leur esprit d'équipe.

Encore merci à toutes les associations pour leur dévouement et leur passion communicative lors de leur intervention pendant les activités périscolaires.



Visite chez les pompiers

Pour clôturer un projet mené des vacances de février à celles de Pâques, les élèves des classes de petite et moyenne sections de Mme Cousin et de grande section et CE1 de Mme Bonnot, se sont rendus à la caserne des pompiers de l'Isle-sur-le-Doubs. Après avoir été accueillis chaleureusement par les soldats du feu, les enfants ont pu découvrir les différents bâtiments de la caserne, ainsi que les véhicules d'intervention. Ils ont également participé à des ateliers sur le thème du «Porter Secours», où ils ont appris les gestes de premiers secours et les bonnes pratiques à adopter en cas d'urgence.

Le moment fort de la visite a été sans aucun doute l'essai de la lance à incendie, où les enfants ont pu se mettre dans la peau de vrais pompiers. Ils ont également pu réaliser un parcours d'agilité, où ils ont mis à l'épreuve leur équilibre et leur coordination. Après un goûter offert par les pompiers, les enfants sont repartis avec un diplôme du petit «sapeur pompier», ravis de leur après-midi et les yeux pleins d'étoiles. Un grand merci à la caserne de L'Isle-sur-le-Doubs pour son accueil de qualité et son engagement envers les plus jeunes.



Balade aux étangs des Princes



Vendredi 12 avril 2024, les élèves de la classe de CM1-CM2 de Mme Reviriot ont chaussé leurs baskets pour une sortie randonnée à l'Etang des Princes. Cette sortie avait pour objectif de préparer les élèves aux randonnées prévues lors de la classe découverte en Auvergne. Ils ont parcouru 8 km en empruntant la piste cyclable de Saint-Julien, puis ont traversé les champs en direction d'Issans pour arriver aux étangs des Princes où, après une petite pause bien méritée, les élèves ont repris le chemin du retour en direction de l'école de Sainte-Marie. Tous les marcheurs ont assuré ! Bravo à eux !

Le mardi 30 avril, les classes de CE2 de Mme Desfossez et de CM1-CM2 de Mme Reviriot ont eu la chance de participer à une sortie pédagogique à la Damassine, la maison de la nature à Vandoucourt. Les élèves ont pu profiter d'une belle journée ensoleillée pour découvrir les merveilles de la nature. Au programme de cette sortie, deux ateliers étaient proposés aux enfants. Le premier atelier, intitulé «Les vergers : de l'arbre à la transformation des fruits», leur a permis de découvrir les différentes étapes de la transformation des fruits, de la cueillette à la fabrication de jus de fruits et de confitures. Le second atelier, «Les abeilles et compagnies», a sensibilisé les élèves à l'importance des abeilles dans la pollinisation des plantes et à la production de miel. Les enfants ont également pu profiter de l'exposition sur les fourmis et se divertir grâce aux jeux en bois mis à leur disposition et profiter du bel espace vert, jardin, potager, verger pour se détendre et se défouler. Une belle journée enrichissante pour le tout le monde !

Sortie à la Damassine



Classe découverte en Auvergne

Du 15 au 19 mai, les élèves des classes de CM1-CM2 de Mme Reviriot et de CM2 de Mme Gauer et M. Rajkovski ont eu la chance de partir à la découverte des volcans d'Auvergne. Durant ces cinq jours, ils ont pu explorer les crêtes des volcans, découvrir les différents types de volcans et passer une journée inoubliable à Vulcania.

Les élèves ont eu également l'occasion de tester leur chance lors d'une séance d'orpaillage mais, malheureusement, aucune pépite n'a été trouvée. Cependant, le véritable trésor de ce voyage réside dans les souvenirs qu'ils garderont à vie. Ce voyage scolaire a été rendu possible grâce à la contribution du



SIVU, de l'Association de parents et de quelques donateurs. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur soutien.

Nous félicitons les élèves pour leur comportement exemplaire et leur soif d'apprendre tout au long de ce voyage. Nous sommes convaincus

que cette expérience restera gravée dans leur mémoire et qu'elle contribuera à leur épanouissement personnel et scolaire.

Encore bravo à tous les élèves et un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet pédagogique.



Découverte du Gouffre de Poudrey

Le vendredi 7 juin, les élèves de la classe de CE2-CM1 ont eu la chance de découvrir le gouffre de Poudrey à Etalans où la température à l'intérieur était vraiment très fraîche (7°C). Après un pique-nique bien mérité, ils ont passé l'après-midi au Dino-Zoo, où de nombreuses activités les attendaient. Au programme : la visite du parc, un atelier ludique et éducatif, une projection en cinéma 4D et pour finir des manèges pour s'amuser !

Le soleil étant de la partie, chacun a pu profiter pleinement de la journée ; les enfants et leur maître ont passé une journée inoubliable à Etalans !

Spectacle de danse de fin d'année

Mardi 18 juin, les élèves de l'école ont présenté un spectacle de danse époustoufflant d'une durée d'une heure et demie. Devant un public conquis, ils ont démontré toutes leurs capacités artistiques en enchaînant des danses en groupe et en duo sur des rythmes endiablés. Ce spectacle est le fruit d'un projet pédagogique ambitieux mené en partenariat avec la compagnie de danse P.A. Chauvin de Besançon. Chaque classe a bénéficié de 10 séances de préparation avec des professionnels de la danse, en plus des nombreuses heures de répétition encadrées par les enseignants. Les élèves ont ainsi pu découvrir différents styles de danse et développer leur créativité, tout en

apprenant à travailler en équipe et à se produire sur scène.

Le résultat a été à la hauteur des attentes : un spectacle de qualité, empreint de joie et d'énergie, qui a ravi

petits et grands.

Un grand bravo aux élèves et à toute l'équipe éducative pour cette belle réussite !



Journée d'inauguration de PMA, «Capitale Française de la Culture 2024»

Samedi 16 mars 2024, la cérémonie d'ouverture «Joyeux Bazar» a eu lieu dans notre région de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), marquant ainsi le début de l'année de PMA en tant que Capitale Française de la Culture. L'événement a été marqué par un défilé haut en couleurs de 73 vélos électriques, représentant chacune des communes de notre territoire.

Notre commune de Sainte-Marie était fièrement représentée par Alain Bourgeois, Conseiller municipal, qui a pris part à ce défilé.

Les vélos, décorés aux couleurs de chaque commune, ont défilé dans les rues de Montbéliard sous les applaudissements et les encouragements des spectateurs. Cette initiative a mis en avant notre engagement en faveur de la mobilité douce et du développement durable, les vélos électriques étant un exemple concret de notre volonté de



promouvoir des modes de transport plus respectueux de l'environnement. Les vélos ont fait une première halte au Conservatoire de la Cité des Princes pour son inauguration, où le premier ministre Gabriel Attal les attendait. Les représentants des 73 communes de PMA ont ensuite chevauché leur vélo pour se diriger vers l'Axone, alors que la nuit tombait,

pour célébrer la cérémonie d'ouverture. La soirée s'est terminée en beauté avec un feu d'artifice embrasant le ciel de Montbéliard, accompagné de l'hymne de la Capitale Française de la Culture. Cette cérémonie d'ouverture a été l'occasion de célébrer la richesse et la diversité de notre territoire.

Nettoyage de printemps



Samedi 23 mars, une trentaine de volontaires, élus et habitants du village, se sont retrouvés pour le nettoyage de printemps. Munis de gants et de sacs poubelle, ils ont arpenté les rues du village pour ramasser les déchets et rendre notre cadre de vie plus agréable. Malgré un temps gris et menaçant, les participants ont fait preuve d'enthousiasme et de solidarité et ils ont travaillé d'arrache-pied pour nettoyer les moindres recoins de notre village.

Cette année, nous avons constaté une baisse du volume de déchets ramassés par rapport à l'an passé. Cela montre que les efforts de chacun pour réduire sa production de déchets et respecter l'environnement portent leurs fruits. En fin de matinée, alors que les premières gouttes de pluie commençaient à tomber, tous les participants se sont réunis pour le verre de l'amitié. Ce moment convivial a permis de clôturer cette matinée de nettoyage dans la bonne

humeur et la chaleur humaine. Le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement tous les volontaires qui ont participé à cette opération, ainsi que les employés municipaux qui ont apporté leur soutien logistique. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du nettoyage de printemps, en espérant que notre village soit toujours plus propre et plus respectueux de l'environnement !

L'élevage des Palles au Salon de l'Agriculture

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'élevage de chevaux de trait de notre village a brillé de mille feux lors du salon de l'agriculture 2024 à Paris !

Sélectionnés pour participer au «Trophée racial d'utilisation des jeunes chevaux» avec leur cheval Joyau des Corbais, Jean-Noël et Martine ont concouru avec les neuf races de chevaux de trait françaises et les deux races de mules.

Au programme, trois épreuves étaient prévues pour mettre en avant les aptitudes des chevaux et la diversité de leurs utilisations. Joyau a conquis le public en réalisant avec brio la maniabilité attelée, la traction, l'épreuve de force et le travail, épreuve de précision.

Et à la combinaison de ces trois épreuves, Joyau a obtenu la première place et a remporté le trophée national des races de trait. Joyau est sacré champion de France ! C'est une récompense bien méritée pour Martine et Jean-Noël, qui ont consacré tant d'heures,



de jours et de mois à l'éducation et à l'entraînement de leurs chevaux.

De retour de Paris, les yeux pleins d'étoiles, pas question de se reposer ! D'autres chevaux sont à éduquer, à atteler et à entraîner dans le but d'une nouvelle sélection, qui sait ?

L'ensemble du Conseil Municipal tient à féliciter chaleureusement Martine et Jean-Noël pour leur travail exceptionnel et leur dévouement à l'élevage de leurs chevaux de trait.

Nous sommes fiers de leur réussite et de leur contribution à la préservation de cette tradition ancestrale dans notre village.

Et n'oubliez pas... si vous avez envie d'un moment d'évasion au son des sabots, «La calèche promenade» ou «La pizza calèche» vous proposent toujours des balades dans nos villages de la Vallée du Rupt.





Escapade gourmande 2024

La date retenue cette année pour la deuxième escapade gourmande était le dimanche 2 juin. En effet, devant le succès de la première édition rencontrée l'année dernière, l'organisation d'une seconde édition était naturelle et évidente pour l'association « Le Cercle des Petits Princes ».

Les 40 bénévoles ont été sollicités dès le samedi matin pour monter les installations qui allaient accueillir les marcheurs dans les six villages composant le SIVU de la Chaulière. Au total, sept associations des différents villages ont participé à l'organisation de cet événement. Le rendez-vous des marcheurs a été donné à la salle des associations de Sainte-Marie. Les premiers départs ont eu lieu à 10h30 et se sont échelonnés toutes les dix minutes jusqu'à 12h10. Après avoir récupéré le kit du randonneur, à savoir le gobelet ainsi que le carton de dégustation permettant de profiter des étapes de restauration, tous les convives se sont élancés sur le tracé balisé de 9 km réalisé au sein de notre belle vallée du Rupt.

Chaque village accueillait une pause gourmande, les randonneurs ont donc pu prendre l'apéritif à Saint-Julien, l'entrée à Issans, le repas à Raynans, le trou franc-comtois à Semondans, le fromage à Echenans et le dessert à

Sainte-Marie. De plus, une animation différente a rythmé la journée à chaque étape ; des airs de rock à Saint-Julien, des tours de magie à Issans, des cours de zumba à Echenans, alors que d'autres ont perdu leur voix sous les airs d'accordéons à Raynans, sans oublier l'animation de « Raphaël » à l'arrivée.

Malgré la pluie des jours précédents qui a rendu certains endroits du parcours boueux, les randonneurs ont gardé le sourire et ont pu assister à des scènes de glissades et quelques chutes sans gravité.

Cette année, les randonneurs étaient invités à venir déguisés pour la journée. Mme Lysiane Pasteur, ancienne présidente du Cercle des Petits Princes, a remis les deux prix de la « Super Miss » et du « Super Mister » de la journée. Merci à nos deux vainqueurs pour leur bonne humeur qui a illuminé cette journée !

Comme l'année dernière, les éloges sur l'organisation n'ont pas manqué. La réalisation d'un tel événement nécessite beaucoup de travail en amont, les 491 randonneurs présents cette année ont pu le constater. Mille mercis à l'association « Le Cercle des Petits Princes » ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette deuxième édition. Rendez-vous donc le 1^{er} juin 2025 pour la troisième édition !



Les associations communales



NOM ASSOCIATION	CONTACT	PLANNING ACTIVITÉ / MESSAGE
LE CERCLE DES PETITS PRINCES	Mme Amélie CLOOTENS 12 Grande Rue - SAINTE-MARIE 06.83.66.72.70	E-mail : lecerclepetitsprinces@gmail.com N'hésitez pas à rejoindre une équipe ouverte, dynamique et conviviale !
ASSOCIATION DE CHASSE	M. Jean-Noël BOITEUX 2 rue de Montenois - SAINTE-MARIE Tél : 06.18.86.52.35	
ASSOCIATION SPORTIVE PRESENTVILLERS SAINTE-MARIE CLUB THÉÂTRE	M. Guy MONNIER 1 rue Derrière l'Eglise - SAINTE-MARIE Tél : 06.08.07.72.84	Le club recrute des joueurs nés entre 2014 et 2017 et des joueuses féminines nées entre 2013 et 2017 pour la saison prochaine.
COMITÉ DES FÊTES	Mme Elisabeth PARROD 4 bis rue de Bavans - SAINTE-MARIE M. Jean-Claude GEORGE 1 rue de Bavans - SAINTE-MARIE	
ENTRAIDE COMMUNALE	M. Gérald GROSCLAUDE 12 ter rue de Bavans - SAINTE-MARIE	
MOTO-CLUB	M. Bernard DEMOULIN 29 rue du Chanois - St MAURICE-COLOMBIER Tél : 06.81.95.89.98	Site internet : http://mc.sainte.marie.free.fr
SAINTE-MARIE PATCH	Mme Mireille BOLMONT 28 rue de Lougres - SAINTE-MARIE Tél : 03.81.93.50.48	Atelier couture : création de sacs en jeans, pochettes cadeaux,...
TENNIS CLUB DE LA VALLÉE DU RUPT	M. Christian GUERITTOT 22 Grande Rue - SAINTE-MARIE Tél : 03.81.93.15.79	Cours enfants : samedi de 9h à 12h et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 Gym : lundi et jeudi de 20h à 21h
LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI	Mme Eloïse GROSCLAUDE 12 ter rue de Bavans - SAINTE-MARIE	Le jeudi de 14h30 à 16h30 Jeux de société/petites randonnées
LES RANDONNEURS DE LA VALLÉE DU RUPT	M. Jean-Claude TYRODE 14 rue Jodry - BAVANS Tél : 06.82.24.26.41	
ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DU RUPT	M. Didier PICCOLI 32 bis rue d'Arcey - MONTENOIS Tél : 06.47.16.81.43 E-mail : ecole.musique@prelude-rupt.fr	Formation musicale en groupe Cours individuels d'instruments Ateliers d'ensembles instrumentaux
PAROISSE PROTESTANTE DE LA VALLÉE DU RUPT	Mme Françoise MOLBERT 2 rue de Lougres - SAINTE-MARIE Tél : 03.81.93.53.56	
PAROISSE CATHOLIQUE	M. Jean-Paul SAINTCLOUD 18 rue de Lougres - SAINTE-MARIE Mme Marie-Thérèse GODAT 6 rue Liliane Rouge - SAINTE-MARIE	



Association sportive Présentevillers - Sainte-Marie

Le bilan sportif de la saison 2023-2024

La saison sportive touche à sa fin, c'est donc l'occasion de vous dresser un petit récapitulatif des classements de nos équipes engagées dans les différents championnats et coupes. Après une relégation en division 3 la saison dernière, notre équipe première a su relever le défi et se voit promue en division 2. Bravo à tous, et rendez-vous en septembre pour le début de notre nouvelle aventure !

Les résultats

Équipe seniors 1 :

- Championnat D3 : 2^{ème}/12 avec 16 victoires, 2 nuls et 2 défaites, **montée en D2.**
- Éliminée en Coupe Crédit Mutuel au 3^{ème} tour.

Équipe seniors 2 :

- Championnat D4 : 8^{ème}/10 avec 3 victoires, 4 nuls, 10 défaites et 1 forfait.
- Éliminée en Coupe Haut-Doubs Créer Bâtir lors de la 1^{ère} phase de poule.



L'équipe seniors 1, qui accède à la D2.



L'équipe U13.

Équipe loisir :

- Championnat automne : 7^{ème}/8 avec 2 victoires, 1 nul et 4 défaites.
- Championnat printemps : 5^{ème}/8 avec 4 victoires et 5 défaites (reste 1 match).

Équipe U13 :

- Championnat U13 (phase automne) : 5^{ème}/6 avec 1 victoire et 4 défaites.
- Championnat U13 (phase hiver) : 3^{ème}/4 avec 1 victoire et 2 défaites.
- Championnat U13 (phase printemps) : 5^{ème}/6 avec 7 défaites et 1 reporté non joué.

Équipe U9 :

- 2 plateaux joués dont 2 au stade de Présentevillers.
- 3 plateaux futsal.
- Le samedi 15 juin, participation à la Journée Nationale des Débutants à Grandvillars.

Merci coach !

Un grand merci à Yannick RUEZ, Arnaud GERARD et Guillaume LOIGEROT, qui ont dirigé notre équipe réserve durant un bon nombre d'années !

Bienvenue coach !

On souhaite également la bienvenue à Kevin ROY, nouveau coach de l'équipe Réserve !

Merci également à l'ensemble du club, mais aussi aux parents et supporters pour cette saison !

Le Président, Guy MONNIER

Recrutement

L'école de football de l'ASPSM recrute des joueurs nés entre 2014 et 2017 et des joueuses féminines nées entre 2013 et 2017.
Pour tous renseignements : contacter le 06.61.69.71.71 ou le 06.08.07.72.84

Moto-Club : début d'année dynamique et réussite collective

La nouvelle équipe du Moto-Club a entamé l'année avec un objectif ambitieux, organiser son premier moto-cross le 14 avril. Cette tâche a mobilisé ses membres et bénévoles depuis début janvier, comme nous le souligne son président, Bernard Demoulin.

Le travail a commencé par le débroussaillage et la remise en état de la piste. Malgré un démarrage timide au niveau des bénévoles et une météo capricieuse, les personnes motivées se sont multipliées à mesure que les travaux de préparation avançaient. Un effort particulier a été consacré au remplacement d'environ 200 mètres de grillage, grâce à la mise à disposition d'une pelle par l'entreprise Monnier pendant deux mois. Stéphane et Luc, aux commandes de l'engin, ont fait preuve d'un véritable talent.

Le grand jour est arrivé bien vite et tout était prêt pour accueillir les pilotes et les spectateurs. Ce sont ainsi 250 pilotes qui se sont retrouvés sur le site et plus de 700 spectateurs sont venus les applaudir sous un soleil printanier. Une centaine de bénévoles se sont activés aux cuisines, aux buvettes, aux entrées et ont assuré les responsabilités administratives ainsi que le déroulement des épreuves tout au long de la journée. Le club tient à adresser un grand merci à tous les bénévoles, sans qui cette réussite n'aurait pas été possible. Les dirigeants remercient également la



municipalité, les pompiers et le comité des fêtes de Sainte-Marie pour leur participation et leur soutien. Ce moto-cross aura été l'occasion pour le Moto-Club de démontrer son dynamisme et sa capacité à rassembler autour d'une passion commune. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour de nouvelles manifestations. Pour plus d'informations sur les prochains événements et les activités du Moto-Club, n'hésitez pas à contacter Bernard Demoulin.

Du côté du Tennis-Club



Le Championnat de printemps s'est achevé et il est temps de dresser le bilan. Cette année, cinq équipes masculines ont représenté notre village, avec trois équipes seniors et deux équipes jeunes (une équipe de 13-14 ans et une de 8-10 ans).

Le bilan de cette saison est mitigé. Les équipes seniors ont obtenu des résultats satisfaisants malgré les nombreux blessés qui ont empêché d'aligner les équipes types à toutes les journées de championnat. Les jeunes ont été appelés en renfort pour remplacer les titulaires, mais la différence de niveau était importante pour espérer de meilleurs résultats. A noter également que les reports de match causés par la météo capricieuse du printemps ont entraîné des indisponibilités de certains joueurs dues au changement de date au dernier moment.

L'équipe jeune 13-14 ans a obtenu des résultats moyens mais l'équipe 8-10, quant à elle, a réalisé un superbe parcours qui l'a menée en finale départementale à Besançon. En effet, l'équipe composée de Jules, Melvin et Noé a fini première du groupe composé de l'Ascap, Etupes et Seloncourt. Malheureusement, l'équipe a perdu en finale, mais son magnifique parcours est à saluer. Bravo à nos jeunes champions !

Comme les années précédentes, le Tennis-Club profitera de la kermesse de l'école pour promouvoir le tennis à l'occasion de la fête du tennis.

A noter également la bonne santé de la section gymnastique avec ses 24 adhérents qui pratiquent la remise en forme une à deux fois par semaine dans une bonne ambiance.

Le Cercle des Petits Princes

Le loto

Le Cercle des Petits Princes a organisé son loto les 10 et 11 février 2024. Deux sessions ont été organisées à la salle des fêtes de Sainte-Marie, une le samedi soir et la seconde le dimanche après-midi. Les plus chanceux ont pu gagner de très beaux lots comme une trottinette électrique ou un robot aspirateur mais également un téléviseur, des bons d'achats, des entrées dans divers parcs d'attractions pour petits et grands, etc. Les joueurs ont pu profiter de la buvette et de la petite restauration tout au long des deux sessions de jeu. Le Cercle des Petits Princes vous remercie pour votre participation et vous donne rendez-vous les 8 et 9 février 2025 pour une nouvelle édition !



La kermesse

Les enfants de l'école de Sainte-Marie ont profité du beau temps le samedi 29 juin lors de la fête de l'école !

L'équipe du périscolaire et les enfants volontaires ont présenté un spectacle le matin avec des chants, des danses et du théâtre.

Un repas sur place était proposé par notre partenaire de l'événement : « Bouli Food Truck », bien connu à Sainte-Marie.

Les enfants ont apprécié les multiples activités comme les jeux gonflables, des tours en calèche, le maquillage, des initiations au foot et au tennis, une chasse au trésor, de la poterie...

Petits et grands ont passé une belle journée et se donnent rendez-vous le 28 juin 2025 pour la prochaine édition !

Les Rendez-Vous du Jeudi

Tous les jeudis, notre association se retrouve avec joie et bonne humeur, accueillant toujours de nouveaux membres avec enthousiasme.

L'année 2024 a commencé en beauté avec la dégustation de la galette des Rois, suivie en février de notre assemblée générale avec la réélection du bureau et des propositions de nouvelles activités pour le plus grand plaisir de tous.

À l'occasion de carnaval, nous avons laissé libre cours à notre imagination pour nous déguiser et avons défilé dans les rues du village au son du tambour. L'après-midi s'est terminée en beauté avec la dégustation de délicieux beignets.

Nos retrouvailles au restaurant sont toujours un moment apprécié, les plus courageux d'entre nous faisant tout ou partie du trajet à pied, quel que soit le temps.

Notre collaboration avec le périscolaire de l'école de Sainte-Marie se poursuit avec succès, avec notamment des ateliers de couture, de cuisine et de jeux de société. À l'automne prochain, nous reconduirons notre action en faveur d'Octobre Rose, au profit de la Ligue contre le



cancer. Nous vous communiquerons le programme de cette journée en temps utile.

Si vous êtes intéressés par nos activités, telles que les jeux divers, les petites randonnées autour du village, sans oublier le goûter, n'hésitez pas à nous rejoindre tous les jeudis de 14h30 à 17h. Vous serez les bienvenus !

Pour tout contact et information, vous pouvez contacter Eloïse Grosclaude au 06.81.05.17.95 ou Anne-Marie Joffroy au 06.87.23.89.90.

École de musique Prélude



L'association Prélude, l'école de musique basée sur Arcey, vous souhaite de merveilleuses vacances d'été ! C'est le moment idéal pour prendre des décisions importantes pour la rentrée prochaine, comme se mettre à l'apprentissage d'un instrument de musique ! Chez Prélude, nous proposons des cours pour tous les âges et tous les niveaux. Vous pouvez apprendre à jouer du piano, de la guitare, de la flûte, de la clarinette, de la batterie et même à chanter. Et pour les plus jeunes enfants de 4 à 7 ans, nous proposons également des cours d'éveil musical.

Alors, si vous avez entre 4 et 99 ans et que vous souhaitez découvrir ou approfondir vos compétences musicales, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse e-mail suivante : ecole.musique.prelude.fr@gmail.com

Nous serons ravis de vous accompagner dans votre choix musical et de vous accueillir dans notre association à la rentrée prochaine. En attendant, profitez bien de vos vacances et continuez à faire de la musique une partie intégrante de votre vie !

ASSOCIATIONS

Apéritif-concert

Comme chaque année, au début de l'été, la «Clique d'Etouvans», dirigée par un habitant de Sainte-Marie, a organisé une répétition dans notre commune. Le 28 juin dernier, cette animation musicale gratuite a eu lieu sur le parvis du Temple, en fin de journée. A cette occasion, la Municipalité a offert le verre de l'amitié. Cette année, une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour assister à la prestation. Bravo aux musiciens et merci Jean.



Le programme des Randonneurs de la Vallée du Rupt



Voici le programme des sorties des Randonneurs de la Vallée du Rupt jusqu'à la fin de l'année 2024. **Pour tous renseignements complémentaires sur ces sorties, vous pouvez contacter le président Jean-Claude TYRODE, 14 rue Jodry à Bavans, tél. 03.81.96.24.96 ou 06.82.24.26.41.**

DATE	LOCALISATION	NIVEAU DIFFICULTÉ DURÉE - DISTANCE	DÉPART LIEU - HEURE	ANIMATEUR NOM - TÉL.
11 Août	Melisey	C - 24 km journée dénivelé 510 m	Sainte-Marie 8 h00	D.TISSERAND 03 81 92 33 62
25 Août	Randonnée surprise	Renseignements suivront		E DEVAUX ou JC TYRODE
8 Septembre	Col du Hundsruck, le Thanner Hubel	C 21 km journée Dénivelé 600 m	Sainte-Marie 8 h 00	Évelyne DEVAUX 06 31 52 61 75
13,14 et 15 Septembre	WEEK END EN GITE	Se renseigner		JC. TYRODE 03 81 96 24 96
6 Octobre	Marche populaire de Mandeuire	Plusieurs circuits	Se renseigner voir la presse locale	
20 Octobre	Nommay Départ salle Prévert rue du stade AM et PM	A 8 km + 8 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 Nommay 13 h 30	B.CRANNEY 06 72 72 00 95
3 Novembre	Sainte Marie	A 8 km A 9 km	Sainte-Marie 8 h 30 Sainte Marie 13 h 30	M. BICHET 03 81 93 41 66
17 Novembre	Grillades Lieu à définir	A 9 km + 9 km	Sainte-Marie 8 h 30 lieu à définir 13 h 30	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
22 Novembre	ASSEMBLEE GENERALE suivie du Beaujolais nouveau		Raynans 20 h 00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
30 Novembre	TELETHON le samedi Pensez à vous inscrire pour le repas	A 8 km	Arcey 9 h 00	Arcey 9 h 00
1 Décembre	Sur nos sentiers lieu à définir	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 13 h 30	JC. TYRODE 03 81 96 24 96

VIE ÉCONOMIQUE

Food-truck «Aoryi Thai Food»

Le food truck «Aoryi Thai Food» est présent le mercredi soir sur la place du village.

Il vous propose des plats cuisinés à emporter thaïlandais mais aussi des dérivés de la street food. La carte change au jour le jour et elle est publiée sur la page facebook du commerçant (Aoryi thai food).

Vous avez également la possibilité de passer vos commandes via Messenger ou par téléphone au 07.50.70.56.70.



Les taxis de Sainte-Marie



Dans le métier depuis 2004, Madame et Monsieur Frinot se sont lancés dans un premier temps en 2016 avec le rachat de la licence de Montenois. Ils ont ensuite acquis les deux licences de Sainte-Marie en 2020, suite au départ en retraite de M. Rougier. Ils assurent aussi bien les transports médicaux, professionnels que personnels.

Pour le médical, l'entreprise est conventionnée toutes caisses et vous accompagne également dans les démarches administratives.

Pour plus de confort et de disponibilités, Il est recommandé de réserver les transports au minimum trois jours avant.

TAXI FRINOT
Jean-Marc et Florence
MONTENOIS / SAINTE-MARIE

Conventionné toutes caisses
Transports médicaux, professionnels et personnels

06 13 20 02 12

2 impasse des Dahlias
25260 Montenois
taxifrinot@gmail.com

Accompagnement et démarches administratives assurés

TAXI

Nuisances sonores dans notre village : comment les réduire ?

Dans notre village paisible, les nuisances sonores peuvent rapidement devenir un problème pour le bien-être de tous. Les aboiements de chiens, les bruits de voisinage et les travaux en dehors des horaires autorisés peuvent perturber notre quotidien et causer des tensions entre voisins. Voici quelques rappels utiles pour réduire ces nuisances sonores. Tout d'abord, les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que leur animal ne cause pas de troubles anormaux de voisinage. Les aboiements répétés et intempestifs peuvent être considérés comme une nuisance sonore et peuvent être sanctionnés par la loi. Il est donc important de prendre les mesures nécessaires pour éviter que votre chien n'aboie de manière excessive. Vous pouvez par exemple lui offrir des jouets pour le distraire, l'emmener se promener régulièrement ou encore faire appel à un éducateur canin. Ensuite, les bruits de voisinage peuvent être une source de conflits



entre voisins. Il est important de respecter la tranquillité de chacun en évitant les bruits excessifs, notamment pendant les heures de repos et la nuit. Les tondeuses à gazon, les perceuses, les scies électriques et autres outils bruyants

doivent être utilisés avec modération et uniquement pendant les heures autorisées. En cas de travaux importants, il est recommandé de prévenir ses voisins à l'avance et de respecter les horaires légaux.

FAVORISONS LE BON VOISINAGE



Il est important de rappeler que les travaux en dehors des horaires définis sont interdits. **Les travaux bruyants sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.** En dehors de ces horaires, les travaux peuvent causer des troubles anormaux de voisinage et être sanctionnés par la loi.

En conclusion, les nuisances sonores dans notre village peuvent être réduites en faisant preuve de civisme et de respect envers ses voisins. En suivant ces quelques règles simples, nous pouvons tous contribuer à préserver la tranquillité et la qualité de vie de notre village. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous rencontrez des problèmes de nuisances sonores.

État civil 1^{er} semestre 2024

NAISSANCES « Bienvenue aux nouveau-nés »

Louise RICHARD, née le 29 février 2024 à TRÉVENANS, de Magali BOILLOT et Alexis RICHARD - 26 rue de Lougres.

Ysalia HUSSER, née le 28 mai 2024 à TRÉVENANS, de Sandrine AUDIN et Kévin HUSSER - 14 rue des Moulins à Vent.

DÉCÈS « Sincères condoléances »

Raymond LODS, décédé le 11/01/2024 à TREVENANS (75 ans).

Jean-Claude LUKAS, décédé le 27/04/2024 (80 ans).

Claude BAINIER, décédé le 21/04/2024 à DÉсандans (84 ans).

MARIAGES *Tous nos vœux !*

Léo CHAVIEUX et Mélanie HUFSCMITT, mariés le 13 avril 2024.

Jérémy CHEVRY et Chloé JOUCHOUX, mariés le 11 mai 2024.

PARRAINAGE CIVIL

Eden CHEVRY, le 11 mai 2024 à Sainte-Marie

Nota : Conformément à la législation, ne figurent dans les rubriques ci-dessus que les noms des intéressés ou des familles qui ont autorisé leur publication.

Fermeture de la Mairie en août



Pour la période estivale, le secrétariat de Mairie sera fermé les semaines 33 et 34 (du 12 au 25 août).

Sur votre agenda

samedi 7 septembre : soirée Burger du foot

samedi 14 septembre :

Village en fête et Olymp'Rupt

samedi 5 octobre :

Octobre Rose avec les Rendez-Vous du Jeudi

dimanche 13 octobre :

«Prélude», goûter musical au temple de Sainte-Marie

samedi 16 novembre à 10h30 :

80 ans de la libération de Sainte-Marie

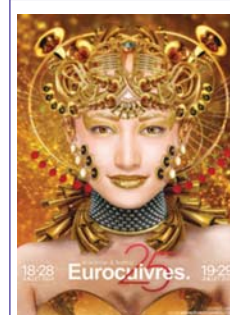
samedi 7 décembre : repas des aînés

samedi 8 et dimanche 9 février 2025 :

loto des Petits Princes

dimanche 1^{er} juin 2025 : escapade gourmande

samedi 28 juin 2025 : kermesse des Petits Princes



Concert quatuor Résonance Bois (Cor des Alpes)

le samedi 20 juillet à 18h30 avec Eurocuivres dans le cadre de

«PMA, Capitale Française de la Culture 2024».



Heures d'ouverture de la Mairie

MAIRIE DE SAINTE-MARIE



5 Grande Rue

25113
SAINTE-MARIE

Tél. :
03.81.93.41.45

E-mail :
mairie.saintemarie25
@orange.fr

- Mardi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h
- Jeudi de 9h à 11h30
- Samedi les semaines paires de 8h30 à 11h30



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

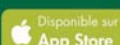
- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Comment rester informés ?

Pour être informés de l'actualité
de notre village, vous avez
plusieurs solutions :

- les 12 panneaux d'affichage répartis sur la commune.
- le site de la Mairie : www.sainte-marie.fr
- l'application **CITYALL**
- l'écho de Sainte-Marie